



INSTITUT DE FRANCE  
Académie des sciences

23 quai de Conti – 75006 PARIS

**COMITE DE DEFENSE  
DES HOMMES DE SCIENCE  
(CODHOS)**

\*\*\*\*\*

***RAPPORT ANNUEL 2009***

Février 2010

## **Présentation du Comité de Défense des Hommes de Science (CODHOS)**

La plupart des gouvernements ont signé un ou plusieurs textes instituant des règles internationales de protection des droits de l'homme. Le plus connu est la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclamée par les Nations Unies en 1948. Cependant, nombreux sont aussi les gouvernements qui, bien qu'ayant ratifié ces accords, en violent régulièrement les dispositions. Les violations les plus fréquentes concernent le respect de l'intégrité physique et mentale de la personne humaine (torture, conditions de détention dégradantes, absence de soins médicaux), le droit à la liberté d'expression et d'opinion, l'application des règles de procédure judiciaire (détention arbitraire, absence de communication avec un avocat).

En mai 1978, l'Académie des Sciences a décidé de s'intéresser aux violations des droits de l'homme dont sont victimes, à travers le monde, des hommes de science (y compris des médecins, chercheurs en sciences humaines, ingénieurs, enseignants ...). Elle a ainsi créé en son sein le Comité de Défense des Hommes de Science (CODHOS).

Le CODHOS est présidé par Claude Cohen-Tannoudji et compte 28 membres. Il se réunit environ une fois par mois pour traiter des cas individuels dont il a connaissance et assurer un suivi des cas étudiés précédemment. Il travaille en liaison avec des Académies étrangères, surtout la National Academy of Sciences des Etats-Unis, avec le Ministère des Affaires étrangères, et parfois avec Amnesty International. L'intervention consiste le plus souvent à écrire aux autorités du pays concerné (gouvernement, ambassadeurs à l'étranger, homologues en France) pour obtenir des éclaircissements sur le cas, la libération du prisonnier si les éléments prouvent que la détention est abusive, l'amélioration de ses conditions de détention et la reprise de son activité professionnelle.

Comme toujours, en matière de Droits de l'Homme, l'impact des actions menées par le CODHOS est difficile à mesurer. Cependant, les réactions des diverses autorités et les améliorations constatées dans certains cas prouvent que le Comité ne travaille pas en vain. En 2008-2009, le CODHOS a ainsi été heureux d'apprendre les libérations de plusieurs scientifiques : le géologue Khin Maung Swe (Birmanie), les docteurs May Win Myint et Than Nyein (Birmanie), le géologue Khaled Abd al-Qadir Ali Ouda (Egypte), le pharmacien Hafizullah Shabaz Khail (Guantanamo), l'économiste Aref Dalila (Syrie), et le professeur d'université Aziz Dweik (Israël).

*Annule et remplace la page suivante*

## **Composition du CODHOS**

*Président : Claude COHEN-TANNOUDJI*

*Secrétaire Général : Yves QUERE*

Etienne Emile BAULIEU  
Guy BLAUDIN DE THE  
Jean-Michel BONY  
Edouard BREZIN  
Jean-Pierre CHANGEUX  
Georges COHEN  
François CUZIN  
Henri DURANTON  
Pierre ENCRENAZ  
Maurice GOLDMAN  
François JACOB  
Denis JEROME  
Zdenek JOHAN  
Henri KORN  
Guy LAVAL  
Pierre LELONG  
Claude LEVI  
Charles-Michel MARLE  
Dominique MEYER  
Yves MEYER  
Christine PETIT  
Bernard PICINBONO  
Gilles PISIER  
Evry SCHATZMAN  
André SENTENAC  
Gérard TOULOUSE  
Alain-Jacques VALLERON

*Secrétariat : Delphine TARRETE*

## **Présentation du Réseau International des Droits de l'Homme des Académies et des Sociétés Savantes**

En mai 1993, à l'initiative de la National Academy of Sciences, a été créé le Réseau International des Droits de l'Homme des Académies et des Sociétés Savantes dont fait partie le CODHOS.

Les objectifs de ce Réseau sont :

- Promouvoir le respect et la protection des droits de l'homme ;
- Alerter les gouvernements des violations des droits de l'homme éventuellement commises sur leur territoire ;
- Aider les scientifiques qui, de par le monde, sont persécutés et injustement détenus pour avoir exercé, sans violence, les droits garantis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- Soutenir l'indépendance d'Académies sœurs dans le monde entier.

Le Réseau est administré par :

- Un Directeur Exécutif, Carol Corillon ;
- Un Comité Exécutif composé de Arjuna Aluwihare (Sri Lanka), Claude Cohen-Tannoudji (France), Abdallah S. Daar (Oman/Canada), Felton Earls (USA), François Jacob (France), Belita Koiller (Brésil), Ida Nicolaisen (Danemark), John Polanyi (Canada), Yves Quéré (France), Alenka Selih (Slovénie), Pieter van Dijk (Pays-Bas).

Les institutions membres du Réseau agissent de manière autonome et discrétionnaire, mais sont invitées à communiquer à son secrétariat leurs actions et les résultats obtenus. Elles interviennent, dans les cas portés à leur attention par le Réseau, au moyen de lettres de protestation adressées aux autorités du pays concerné, et par la présence d'observateurs lors des procès des scientifiques mis en accusation.

Les Comités des droits de l'homme des différentes Académies, organisés en Réseau dont le siège est à Washington, se réunissent tous les deux ans pour mieux coordonner leurs actions. La dernière réunion bisannuelle s'est tenue à Rabat au Maroc en mai 2009. Près de cinquante Académies des sciences y étaient représentées. La prochaine réunion devrait se tenir à Taiwan en 2011.

## Interventions du CODHOS en 2009

- Afghanistan:** Hafizullah Shabaz Khail, *pharmacien*
- Chine :** Dr. Wang Bingzhang, *médecin*
- Etats-Unis / Guantanamo:** Fouad Mahmoud al-Rabiah, *ingénieur*
- Ethiopie :** Mideska Birtukan, *avocate*
- France :** Solange França, *enseignant-chercheur*
- Honduras :** Dr. Luther Castillo, *médecin*
- Inde :** Dr. Binayak Sen, *pédiatre*
- Iran :** Dr. Kamar Alaei, *médecin*  
Dr. Ashar Alaei, *médecin*  
Kian Tajbakhsh, *consultant*  
Communauté Bahai'i
- Israël :** Dr. Aziz Dweik, *professeur de géographie*
- Libye :** Fathi el-Jahmi, *ingénieur*
- Turquie :** Dr. Mehmet Haberal, *chirurgien*  
Dr. Ferit Bernay, *médecin*  
Dr. Kemal Alemdaroglu, *chirurgien*  
Cihan Demirci, *biologiste*  
Emin Gurses, *professeur de science politique*  
Kemal Guruz, *professeur*  
Dr. Fatih Hilmioglu, *médecin*  
Erol Manisali, *économiste et professeur*  
Osman Metin Oztuk, *recteur d'université*  
Umit Sayin, *professeur*  
Dr. Ayse Yuksel, *professeur*  
Dr. Mustafa Yurtkuran, *médecin*

## AFGHANISTAN

**Hafizullah Shabaz Khail**, *pharmacien afghan*

Le CODHOS suit depuis 2006 la situation de Hafizullah Shabaz Khail.

Soupçonné d'être un Taliban et d'avoir participé à des opérations militaires contre les Etats-Unis, Hafizullah Shabaz Khail a été arrêté une première fois en 2003. Détenu pendant quatre ans dans la base militaire américaine de Guantanamo puis dans une prison de Kaboul, il a bénéficié le 29 avril 2008 d'une amnistie du Président Hamid Karzai.

En septembre 2008, des militaires américains se sont rendus à son domicile et l'ont de nouveau arrêté. Soupçonné cette fois d'avoir fourni une aide médicale à des Talibans, il a été mis en détention à la prison de Bagram. Ses conditions de détention sont très difficiles et il ne peut communiquer ni avec son avocat, ni avec sa famille.

Le 16 mars 2009, le CODHOS a adressé une lettre aux autorités américaines pour demander que, en l'absence de preuve d'un acte légitimement condamnable, Hafizullah Shabaz Khail soit libéré de prison.

## CHINE

### **Docteur Wang Bingzhang, Médecin**

Le 9 février 2009, le Réseau International a diffusé une demande d'intervention en faveur du médecin chinois Wang Bingzhang, pour lequel le CODHOS était déjà intervenu en 2004.

Le Docteur Wang Bingzhang est diplômé de la faculté de médecine de Pékin. Dans les années 70, il a été l'un des premiers étudiants de Chine à être autorisé à aller étudier au Canada et aux Etats-Unis. En 1979, il a fondé le mouvement démocratique "China Spring", puis a obtenu l'asile politique aux Etats-Unis. En 1998, il est retourné secrètement en Chine pour promouvoir la création du premier parti d'opposition. Mais les instigateurs de celui-ci ont été rapidement arrêtés sur ordre du gouvernement chinois et le Docteur Wang a été expulsé.

En juin 2002, il s'est rendu au Vietnam avec deux autres dissidents. Après une réunion avec un activiste, tous trois ont été appréhendés par un groupe d'hommes qui se sont présentés comme des officiers de police vietnamiens, mais qui vraisemblablement étaient des agents chinois. Ils ont été conduits à la frontière chinoise où d'autres agents les ont pris en charge. Le 04 décembre 2002, tandis qu'ils étaient détenus depuis 6 mois, le gouvernement chinois a officiellement annoncé leur incarcération. Le lendemain de cette annonce publique, les deux autres dissidents ont été libérés, mais le Docteur Wang a été accusé d'espionnage et d'activités terroristes.

Le 10 février 2003, après avoir comparu devant la Cour de Shenzhen le 22 janvier 2003, le Docteur Wang a été condamné à une peine de prison à vie, sans qu'aucun élément de preuve n'ait été rendu public et n'ait permis de légitimer les charges retenues à son encontre. Étant donné ses activités en faveur de la démocratie et les circonstances de son arrestation, il est très probable que la raison de sa condamnation soit de nature politique.

Le Docteur Wang est détenu dans une cellule d'isolement de la prison de Shaoguan. Son état de santé s'est détérioré depuis sa mise en détention. Il souffre de dépression et a fait trois attaques qui l'ont considérablement affaibli.

## ETATS-UNIS – GUANTANAMO

### **Fouad Mahmoud al-Rabiah**, *ingénieur en aéronautique*

Fouad Mahmoud al-Rabiah a été arrêté en Afghanistan en décembre 2001 par des membres de l'Alliance du Nord et a été remis aux forces américaines en échange d'une prime.

Accusé par une commission militaire d'avoir apporté son soutien matériel aux Talibans et à Al-Qaïda, il a d'abord été détenu en Afghanistan pendant une courte période, puis a été transféré à Guantanamo.

Dans une décision en date du 17 septembre dernier, le juge Colleen Kollar-Kotely a remis en cause l'accusation formulée par le gouvernement américain contre Fouad Mahmoud al-Rabiah et a ordonné aux autorités américaines de faire le nécessaire pour que celui-ci soit immédiatement libéré.

Le 24 novembre 2009, Fouad Mahmoud al-Rabiah étant toujours en détention, malgré la décision du juge, le CODHOS est intervenu auprès des autorités américaines.

Le 9 décembre 2009, le CODHOS a enfin appris la libération de Fouad Mahmoud al-Rabiah ainsi que son retour au Koweït.

## ETHIOPIE

### **Mideska Birtukan, *avocate***

Mideska Birtukan, avocate éthiopienne, est détenue depuis le 29 décembre 2008.

En 2005, elle avait déjà été arrêtée pour avoir participé à une manifestation de protestation contre les résultats des élections nationales. Elle avait alors été condamnée à une peine de prison à vie pour trahison et avait pu être libérée en 2007 moyennant la signature d'une lettre d'excuses envers le Premier Ministre Meles Zenawi, et sans que le contenu précis de cette lettre ne soit rendu public.

Mideska Birtukan est ensuite devenue le leader du parti d'opposition Unity for Democracy and Justice (UDJ).

En novembre 2008, en Suède, elle a parlé publiquement lors d'un meeting des conditions de sa libération. Le gouvernement l'a alors accusé d'avoir violé les conditions de sa libération en 2007. A son retour en Ethiopie, le gouvernement lui a indiqué qu'elle disposait de trois jours pour se rétracter. Mideska Birtukan a refusé de se rétracter et a de nouveau été arrêtée.

Mideska Birtukan est détenue dans une prison de la banlieue d'Addis Ababa, dans des conditions très difficiles. Elle est autorisée à recevoir la visite de sa mère et de sa fille, mais n'a rencontré qu'une seule fois un avocat. Elle a demandé en justice que ses droits soient respectés. La Cour a reconnu la violation de ses droits, mais l'administration pénitentiaire n'applique pas la décision de la Cour.

## FRANCE

### **Solange França, *enseignant-chercheur***

Claude Cohen-Tannoudji et Yves Quéré ont été informés de la situation vécue par Solange França, enseignant-chercheur à l'Université Santa Cruz à Bahia au Brésil, lors de son arrivée à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle à Paris, le 10 avril 2009.

Solange França avait décidé de profiter de quelques jours de congés pour rendre visite à des amis et établir quelques contacts avec des instituts de recherche et d'enseignement français. Lors de son arrivée à l'aéroport, vers 14h00, elle a été retenue par les services de la police française et a passé l'après-midi en rétention parce qu'elle n'était pas en possession d'une attestation d'accueil officielle validée par la mairie du lieu d'hébergement ou la préfecture. Ses amis lui avaient remis une attestation simple d'hébergement. Durant cette période de rétention, Solange França a été interrogée, ses effets personnels ont été fouillés puis confisqués momentanément. Malgré les interventions de ses amis présents à l'aéroport et plusieurs appels à l'Ambassade du Brésil en France et au Consulat du Brésil, Solange França a été expulsée avec 16 autres brésiliens, vers 22h00, par le premier avion en partance pour Rio de Janeiro. Outre le fait de ne pas avoir pu rendre visite à ses amis et visiter la France, Mme França a été choquée de la façon dont cet événement s'est déroulé.

Le 26 juin 2009, le CODHOS a adressé une lettre au Ministère de l'Intérieur et au Ministère des Affaires Etrangères pour leur faire part de son étonnement.

## HONDURAS

### **Dr. Luther Castillo, médecin**

Le 9 juillet 2009, le CODHOS a été informé de la situation très inquiétante du Dr. Luther Castillo.

Le Dr. Castillo a été nommé Directeur de la Coopération Internationale au Ministère des Affaires Etrangères du Honduras, quelques semaines avant le coup d'état. Auparavant, il a été Directeur d'une fondation qui fournissait des services médicaux à la population indigène vivant dans des territoires isolés. En 2006, il a été désigné « Honduran Doctor of the Year » par le Rotary International's Tegucigalpa Chapter.

Le 7 juillet 2009, l'armée du Honduras a reçu l'ordre d'arrêter le Dr. Castillo et de le tuer s'il montrait un signe de résistance, aux motifs qu'il aurait appelé publiquement à une action du peuple pour le rétablissement au pouvoir du Président Zelaya.

Face à cette situation très inquiétante, le CODHOS a, le 15 juillet, écrit au Président du Costa Rica Oscar Arias Sanchez et à la Secrétaire d'Etat américaine Hillary Rhodman Clinton pour demander que le Dr. Castillo bénéficie de toute la protection nécessaire à sa sécurité.

En réponse à cette lettre, le Secrétariat d'Etat des Etats-Unis a adressé une lettre au CODHOS indiquant qu'il suivait le cas.

Le 27 juillet 2009, le Réseau International a indiqué que le Dr. Castillo avait pu quitter le Honduras et rejoindre à Washington un groupe d'opposants originaires du Honduras.

## INDE

### **Dr. Binayak Sen, pédiatre**

Le Dr. Binayak Sen est un pédiatre très renommé en Inde et un fervent défenseur des droits de l'homme. Il a choisi d'exercer ses activités médicales dans une région très pauvre du centre de l'Inde, où il y a souvent des affrontements armés entre le groupe rebelle Maoïste et la milice anti-Maoïste Salwa Judum soutenue par le gouvernement. Il est le vice-président d'une organisation nationale travaillant pour la défense des droits de l'homme en Inde, intitulée « People's Union for Civil Liberties ».

Le Dr. Sen a été arrêté et mis en détention le 14 mai 2007 sur le fondement d'une loi sécuritaire autorisant des incarcérations de trois ans pour les membres d'une organisation déclarée illégale et de deux ans pour des personnes qui auraient accordé leur protection aux adhérents d'une telle organisation. Cette loi peut en conséquence être utilisée pour harceler ceux qui aideraient des groupes armés. L'argument mis en avant pour l'arrestation du Dr. Sen a été une campagne qu'il a menée en mars 2007 pour dénoncer le meurtre de sept tribaux.

En Septembre 2008, une délégation du Réseau International, dont Carol Corillon, s'est rendue en Inde afin d'enquêter sur le cas auprès de membres du gouvernement, de collègues, d'amis et de parents du Dr. Sen, et de lui rendre visite.

Le CODHOS est intervenu à plusieurs reprises au cours de l'année pour demander la libération Dr. Sen, dont l'état de santé était très inquiétant.

En juin 2009, le CODHOS a été heureux d'apprendre que la Cour suprême avait, le 26 mai 2009, décidé sa mise en liberté sous caution.

## IRAN

**Dr. Kamiar Alaei, médecin**

**Dr. Arash Alaei, médecin**

Les Docteurs Arash et Kamiar Alaei ont été arrêtés en juin 2008 en Iran. Leur procès s'est tenu le 31 décembre 2008 dans des conditions non conformes aux règles internationales de procédure. Le 19 janvier 2009, le Réseau International a appris qu'ils avaient respectivement été condamnés à des peines de 6 et 3 ans d'emprisonnement.

Jusqu'à son arrestation, le Dr. Kamiar Alaei travaillait à l'*Albany School of Public Health* de la *State University of New York*. Il avait pris l'habitude de se rendre en Iran pour l'été. Le Dr. Arash Alaei a quant à lui été, jusqu'en 2007, Directeur de l'*International Education and Research Cooperation of the Iranian National Research Institute of Tuberculosis and Lung Disease*. Depuis 1986, tous deux étaient très impliqués dans un programme de prévention contre le SIDA.

Selon Amnesty International, les autorités iraniennes auraient fait procéder à l'arrestation de ces deux scientifiques considérant qu'ils faisaient partis d'un groupe travaillant en coopération avec les autorités américaines pour créer un bouleversement social et ainsi renverser le gouvernement iranien.

Les 25 juillet 2008 et 02 février 2009, le CODHOS est intervenu auprès des autorités iraniennes pour demander la libération des frères Alaei.

\*\*\*\*\*

## IRAN

**Kian Tajbakhsh, consultant**

Kian Tajbakhsh est un sociologue de nationalité irano-américaine qui travaille également comme consultant pour des organisations gouvernementales iraniennes et des organisations non gouvernementales internationales.

Il a été arrêté à son domicile à Téhéran le 9 juillet 2009, après les manifestations qui ont suivi la réélection contestée du Président Mahmoud Ahmadinejad le 12 juin 2009.

Le 20 octobre 2009, il a été condamné à une peine de quinze ans d'emprisonnement pour espionnage et atteinte à la sécurité nationale par le Tribunal Révolutionnaire de Téhéran.

Cette condamnation est très probablement liée à l'activité de consultant que Kian Tajbakhsh a exercée de 2004 à 2007 pour l'Open Society Institute, organisation désormais considérée par le gouvernement iranien comme un « satellite de la CIA », ainsi qu'au soutien

qu'il a manifesté sur Internet au projet dirigé par un professeur de l'université Columbia présenté par l'accusation comme un agent de la CIA.

Kian Tajbakhsh avait déjà été arrêté pour espionnage une première fois en mai 2007 et avait été relâché après avoir passé quatre mois en détention.

Le CODHOS est intervenu le 11 août 2009 auprès des autorités iraniennes pour demander sa libération. Suite à la décision de condamnation, une nouvelle lettre a été adressée le 9 novembre 2009.

\*\*\*\*\*

## **IRAN**

### **Cas de treize scientifiques iraniens**

Le 3 novembre 2009, le Réseau International a informé le CODHOS de la situation très inquiétante de treize scientifiques iraniens (professionnels de santé, ingénieurs, étudiants en science) détenus en Iran.

Tous ont été arrêtés par les forces iraniennes après les manifestations qui ont suivi l'élection présidentielle très contestée du 12 juin 2009.

Environ quatre mille personnes ont été arrêtées lors de ces événements. Si la plupart d'entre elles ont depuis été libérées, d'autres sont décédées au cours de leur détention, certaines ont disparu, et d'autres sont encore détenues dans des conditions très difficiles.

Près de cent personnes ont été jugées lors d'un procès collectif qui s'est ouvert en août 2009, et à l'issue duquel quatre détenus ont été condamnés à mort.

Les treize scientifiques identifiés par le Réseau International sont toujours en détention sans avoir été jugés, sans avoir pu s'entretenir avec un avocat et sans connaître les charges retenues à leur encontre.

Le 9 novembre 2009, le CODHOS est intervenu en leur faveur auprès des autorités iraniennes pour demander que, en l'absence de preuve d'actes légitimement condamnables, ces personnes soient libérées de prison.

\*\*\*\*\*

## **IRAN**

**Fariba Kamalabadi**, *psychologue*

**Saeid Rezaie**, *ingénieur*

**Mahvash Sabet**, *psychologue*

**Vahid Tizfahm**, *optométriste*

Ces quatre scientifiques appartiennent à la communauté bahai'i d'Iran.

Ils ont été arrêtés en 2008 et sont détenus dans une prison de Téhéran. Leur procès s'est ouvert le 11 juillet 2009. Les charges retenues à leur encontre sont de nature religieuse pour certaines et politique pour d'autres. Tous encourent la peine de mort.

Le CODHOS est intervenu auprès des autorités iraniennes le 8 juillet 2009 pour demander que le procès se déroule dans des conditions conformes aux règles de procédure internationales et que ces personnes soient libérées.

## ISRAEL

**Dr. Aziz Dweik**, *professeur d'université*

Le Dr. Aziz Dweik est professeur de géographie à l'Université An-Najah de Nablus. Il est également le porte-parole du Conseil Législatif Palestinien et est membre du Hamas.

Il a été libéré de prison le 23 juin 2009, après avoir passé 34 mois en détention.

Le Dr. Dweik avait été arrêté le 05 août 2006 à son domicile par les forces israéliennes et avait été condamné le 16 décembre 2008 à une peine de 3 ans d'emprisonnement pour appartenance à une organisation terroriste, représentation d'une organisation terroriste et participation à des activités pour le compte d'une organisation terroriste. Il avait été arrêté avec 60 autres palestiniens élus. Ces arrestations avaient eu lieu peu de temps après qu'un soldat israélien Gilad Shalit ait été enlevé par le Hamas.

Plusieurs jours après sa libération, le Dr. Dweik a appelé à l'unité, à la réconciliation et au dialogue entre le Hamas et le Fatah.

## LIBYE

### **Fathi el-Jahmi, ingénieur**

Le 19 juin 2009, le CODHOS a appris avec une vive émotion le décès de Fathi el-Jahmi, ingénieur libyen qui avait été arrêté le 26 mars 2004 et était détenu à Tripoli. Son état de santé n'avait cessé de se détériorer depuis sa mise en détention dans un lieu tenu secret.

Fathi El-Jahmi était un fervent opposant au gouvernement libyen et au Colonel Muammar al-Gaddafi. Il avait été arrêté deux semaines après avoir été libéré suite à une première mise en détention pour diffamation envers le Colonel Gaddafi. Durant ces deux semaines, il avait rencontré des diplomates américains et donné des interviews aux médias internationaux au cours desquelles il avait appelé à des réformes politiques en Libye et avait qualifié le Colonel al-Gaddafi de « criminel de guerre et terroriste ». Il avait également eu des contacts téléphoniques avec son frère qui est exilé aux Etats-Unis et est membre de l'*American Lybian Freedom Association*, association ayant pour objet la promotion de la démocratie et des droits de l'homme en Libye.

Son procès s'était ouvert fin 2005, mais avait été interrompu sans que les autorités libyennes ne fournissent d'explications.

Le CODHOS était intervenu à plusieurs reprises en sa faveur.

## TURQUIE

**Dr. Mehmet Haberal**, *chirurgien*  
**Dr. Ferit Bernay**, *médecin*  
**Dr. Kemal Alemdaroglu**, *chirurgien*  
**Cihan Demirci**, *biologiste*  
**Emin Gurses**, *professeur de science politique*  
**Kemal Guruz**, *professeur*  
**Dr. Fatih Hilmioglu**, *médecin*  
**Erol Manisali**, *économiste et professeur*  
**Osman Metin Oztuk**, *recteur d'université*  
**Umit Sayin**, *professeur*  
**Dr. Ayse Yuksel**, *professeur*  
**Dr. Mustafa Yurtkuran**, *médecin*

Ces scientifiques ont été arrêtés et mis en détention en avril 2009 lors de la troisième vague d'arrestations réalisées dans dix-huit villes de Turquie dans le cadre de l'affaire Ergenekon (tentative de renversement du gouvernement élu).

Leur procès s'est ouvert le 7 septembre 2009, et tous encourrent une peine d'emprisonnement à vie.

En juillet et octobre 2009, le CODHOS est intervenu à plusieurs reprises auprès des autorités turques pour rappeler que ces scientifiques sont d'éminents membres du corps médical, qu'il n'y a aucune preuve démontrant qu'ils se sont rendus coupables d'un quelconque acte de violence, et demander leur libération. Le CODHOS a également insisté sur l'état de santé du Dr. Haberal qui souffre de problèmes cardiaques et qui est hospitalisé à Istanbul.

## Sommaire

<b>Présentation du Comité de Défense des Hommes de Sciences .....</b>	<b>2</b>
<b>Composition du CODHOS .....</b>	<b>3</b>
<b>Présentation du Réseau International des Droits de l'Homme .....</b>	<b>4</b>
<b>Interventions du CODHOS en 2009 .....</b>	<b>5</b>
• <b>AFGHANISTAN.....</b>	<b>6</b>
• <b>CHINE.....</b>	<b>7</b>
• <b>ÉTATS-UNIS / GUANTANAMO.....</b>	<b>8</b>
• <b>ETHIOPIE .....</b>	<b>9</b>
• <b>FRANCE .....</b>	<b>10</b>
• <b>HONDURAS .....</b>	<b>11</b>
• <b>INDE.....</b>	<b>12</b>
• <b>IRAN.....</b>	<b>13</b>
• <b>ISRAEL .....</b>	<b>16</b>
• <b>LIBYE.....</b>	<b>17</b>
• <b>TURQUIE.....</b>	<b>18</b>